

## **BILAN GTh CESP - septembre 2019**

### **Bilan de fonctionnement du Gth CESP**

Avec la réunion d'avril 2019, il y aura eu 10 réunions du groupe thématique.

À chaque réunion, il y avait une moyenne de 11 membres sur les trente membres et invités (CGEDD, Pôle mobilisation citoyenne de l'AFB, MedWet, agences de l'eau, etc.) du Gth. Le manque de compétence ou de représentativité dans certains domaines (communication, EEDD, sciences humaines et sociales) a été partiellement comblé par l'intégration ou l'invitation de nouveaux membres, mais certains manques demeurent, en particulier dans la représentation des collectivités et territoires.

Il y a eu la plupart du temps un correspondant CESP dans chaque groupe thématique, même si certains ont connu un *turn over* non négligeable.

Les pilotes du Gth CESP ont aussi animé en partie la plateforme de travail du 3<sup>e</sup> plan (<http://pnmh.espaces-naturels.fr>).

Action 50	<p><b>Achever la mise en œuvre du dispositif de communication - formation- sensibilisation (2012 - 2014), l'évaluer et donner une suite à cette première étape</b></p> <p><b>En cours (fin dispositif 2012-2014/actions continues ; évaluation faite ; nouveau dispositif en cours d'élaboration)</b></p>
Objectif	Finaliser la mise en œuvre du premier dispositif de CESP (2012-2014), élaboré dans le cadre du 2 <sup>e</sup> plan national d'action en faveur des zones humides, puis l'évaluer pour pouvoir ensuite élaborer un deuxième dispositif poursuivant, corrigeant, complétant et améliorant l'efficacité de la CESP en faveur des milieux humides.
Pilotes d'action	Agence Française pour la Biodiversité et Société nationale de protection de la nature
Partenaires	Direction de l'eau et de la biodiversité du ministère en charge de l'écologie ; CGEDD Agences et offices de l'eau Réseau des Pôles-relais zones humides, en métropole et outre-mer Les correspondants CESP dans les différents groupes thématiques
Financeurs	Agence Française pour la biodiversité Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
Durée	Continu
Liens avec les autres actions	Toutes
Résultats en 2018	<p>Actions du 1<sup>er</sup> dispositif de CESP achevées : 2, 3, 4, 10. Actions poursuivies au de-là de la période 2012-2014 : 8, 9. Actions poursuivies et développées dans le 2<sup>e</sup> dispositif de CESP : 5, 6, 7, 11, 12, 13.</p> <p>Réalisation d'un bilan factuel du premier dispositif de CESP : P. Caessteker, G. Ferrère et G. Macqueron, 2015. <i>Bilan du dispositif de « Communication, éducation, sensibilisation et participation » 2012-2014 (CESP), partagé avec le Groupe national des milieux humides.</i></p> <p>Analyse réalisée par le CGEDD en 2017 : <i>Dispositif « Communication, éducation, sensibilisation et participation » (CESP) du plan national d'action relatif aux milieux humides. Analyse, évaluation et propositions de renforcement.</i>  <a href="http://cgedd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/cgedd/010512-01_rapport.pdf">http://cgedd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/cgedd/010512-01_rapport.pdf</a></p> <p>Présence de relais CESP dans chaque Gth, assistance à leur réflexion sur les aspects CESP de leurs actions, élaboration de messages à destination des publics cibles prioritaires. Une analyse à mi-parcours, des actions du 3<sup>ème</sup> plan national d'action en faveur des milieux humides en terme de réflexion sur l'utilisation d'outils de CESP a été réalisé <a href="http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/Reunion%20GNMH_12janvier17-Cadre%20bilan%20GTh%20%5BMode%20de%20compatibilit%C3%A9%5D.pdf#overlay-context=cesp">http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/Reunion%20GNMH_12janvier17-Cadre%20bilan%20GTh%20%5BMode%20de%20compatibilit%C3%A9%5D.pdf#overlay-context=cesp</a></p> <p>Invitation d'un représentant de MedWet à des réunions du Gth CESP, participation aux travaux sur les projets de résolutions concernant la CESP et présentation des travaux de CESP français aux XIIe et XIIIe COP de Ramsar (en 2015 et 2018).</p>
Résultats attendus	<p>Dans le détail, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser l'évaluation du premier dispositif de CESP sous la forme :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ d'un bilan factuel réalisé par le Gth CESP ;</li> <li>○ d'une analyse effectuée par le CGEDD.</li> </ul> </li> <li>• Élaborer un second dispositif de CESP pour 2016-2024 ;</li> <li>• Assurer un lien avec les autres actions du plan national d'action pour les milieux humides et accompagner les groupes thématiques dans la définition des besoins et objectifs de CESP des actions qu'ils supervisent.</li> <li>• Créer et/ou entretenir les liens avec l'échelon international lors des COP et autres réunions de la convention de Ramsar, de l'initiative MedWet, de la Convention sur la diversité biologique, l'AEWA, la Convention sur les changements climatiques, etc.</li> </ul>

Bilan	Retard de l'action de un an en raison de son ambition (mise en application d'actions précédentes + bilan+ nouveau dispositif), du manque de disponibilités des partenaires et du manque de compétence (qu'il a fallu acquérir ou compenser) dans le domaine de la communication et des sciences humaines et sociales.
Perspectives	<p>Intégration des éléments pertinents issus des rapports parlementaires sur les zones humides et des assises de l'eau de 2019.</p> <p>Le nouveau dispositif de CESP (2019-2024) est en cours d'achèvement. Il pourra être intégré à la 3<sup>e</sup> Stratégie nationale pour la biodiversité élaborée en 2020. Sa date de fin est compatible avec la prise en compte ultérieure du bilan du Programme de la convention de Ramsar relatif à la communication, au renforcement des capacités, à l'éducation à la sensibilisation et à la participation (CESP) 2016-2024 ainsi que les conclusions de la 15<sup>e</sup> COP de la Convention sur la diversité biologique en 2020.</p> <p>Promouvoir une étude pour évaluer et suivre les effets de la politique de sensibilisation aux zones humides spécifiquement et/ou à la nature en général sur le grand public ? Dans le cadre des grandes questions de l'Observatoire nationale de la biodiversité sur l'engagement des populations pour les milieux humides, d'eau douce, marins et littoraux et forêts ?</p> <p><b>Les suites à prévoir :</b></p> <p>Finaliser avec les acteurs pivots et les porteurs d'actions la caractérisation et la cartographie des acteurs ainsi que l'élaboration des indicateurs SMART pour assurer le suivi des actions engagées ; établir les partenariats manquant avec certains co-porteurs d'actions.</p> <p>Refondre la gouvernance du groupe thématique « CESP » au regards du fonctionnement passé et de l'évolution des missions des institutions.</p> <p>Créer le groupe thématique « Education à l'environnement et développement durable ». Lancer les actions du dispositif.</p> <p><b>Proposition générale pour le nouveau Plan :</b></p> <p>Intégrer le nouveau dispositif dans le futur plan en faveur des zones humides et continuer à assister les acteurs de sa gouvernance en matière de CESP ?</p>

<b>Action 51</b>	<b>Évaluer et valoriser le potentiel touristique des milieux humides, notamment en se basant sur les sites Ramsar</b> <b>En cours (action continue)</b>
Objectif	Faire connaître et promouvoir les milieux humides et le label Ramsar des sites d'exceptions de notre territoire passe par une meilleure connaissance du potentiel touristique de ces derniers. La construction et l'animation d'un réseau national de coordinateurs de "centres d'accueil pour les milieux humides" semble être indispensable afin de participer au développement des réseaux internationaux "Wetland Link International (WLI) " et "MedWet Culture" en vue de favoriser les échanges et de valoriser les savoirs éducatifs et culturels de la France.
Pilotes d'action	Association Ramsar France
Partenaires	Tour du Valat Observatoire national de la biodiversité Sites Ramsar Acteurs des zones humides Centres d'accueil zones humides
Financeurs	Agence française pour la biodiversité Ministère de la Transition écologique et solidaire
Durée	Continue
Liens avec les autres actions	1 - 4 - 6 - 50 - 52
Résultats en 2018	Indicateur ONB de l'évolution de la fréquentation des centres d'accueil zones humides Recensement de centres d'information sur les milieux humides au sein et hors des sites Ramsar français. Intégration de ces centres sur le portail national zones humides au sein d'une carte interactive. Recensement en cours des personnes référentes au sein de ces centres d'accueil. Rédaction du cahier des charges pour l'interopérabilité de cette base avec la base de données WLI (Wetland Link International), qui recense les centres d'accueil zones humides dans le monde. Ateliers abordant l'aspect tourisme lors des séminaires Ramsar (2018, 2017, 2016)
Résultats attendus	Création et animation d'un réseau de centres d'accueil zones humides
Bilan	La création de l'indicateur de fréquentation des centres d'accueil a été rapide, en partenariat avec la Tour du Valat et des centres d'accueil volontaires. Celui-ci a ensuite été intégré à l'ONB. La création du réseau des centres d'accueil est en cours. Son démarrage a été retardé, par manque de temps de l'animateur de l'association. Cela devrait être résolu prochainement (cf. perspectives) Les aspects touristiques ont été régulièrement évoqués lors des séminaires Ramsar, avec une approche légèrement différente (valorisation du territoire, ouverture au public, aspects artistiques), et des échanges toujours complets. Il s'agit d'une préoccupation majeure des animateurs et gestionnaires de sites Ramsar et de zones humides.
Perspectives	Une mise à jour de l'indicateur par la Tour du Valat pourrait être envisagée dans le cadre de l'ONB, avec un jeu de données plus complet (plus de centres d'accueil, ajout des données de fréquentation récentes) L'arrivée au sein de l'association Ramsar France d'un second salarié, en charge de l'éducation à l'environnement et au développement durable, va permettre de mettre à jour les données existantes du réseau des centres d'accueil, d'en ajouter de nouvelles et de mettre en place une animation de ce réseau. Sans préjuger du contenu des futurs séminaires Ramsar, il semble raisonnable de penser que la question du tourisme sera de nouveau abordée lors de cet événement annuel.

<b>Action 52</b>	<b>Renforcer les démarches de communication événementielles sur les milieux humides</b> <b>En cours (action annuelle)</b>
Objectif	La mobilisation pour faire partager au plus grand nombre la richesse des milieux humides est de plus en plus importante lors des animations nationales et/ou locales organisées pour la <i>Journée mondiale des zones humides</i> , de la biodiversité, de l'environnement, pour <i>Fréquence Grenouille</i> , à l'occasion de la Fête de la nature, de la Fête des mares, des Journées européennes du patrimoine, des chantiers d'automne ainsi que lors de l'opération <i>Un dragon! Dans mon jardin ?</i> La recherche de nouveaux partenariats avec les acteurs de nos territoires, comme les acteurs socioéconomiques et les collectivités, doit être favorisée pour assurer une communication de plus grande ampleur encore et pour attirer de nouveaux publics.
Pilotes d'action	Association Ramsar France, pôles-relais zones humides, LPO, Agence Française pour la Biodiversité, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Réserves naturelles de France, agences et offices de l'eau, Union nationale des centres d'initiation à l'environnement et association Fête de la nature.
Partenaires	Partenaires de la JMZH, de Fréquence Grenouille, de la Fête de la Nature, de la Fête des mares, des Journées du patrimoine, etc.
Financeurs	Agence française pour la biodiversité
Durée	Périodicité annuelle
Liens avec les autres actions	1 - 48 - 50 - 51
Résultats en 2018	647 animations JMZH 42% des animations mondiales 299 structures organisatrices Plus de 30 000 participants 50 partenaires nationaux Plus de 100 personnes à la journée de lancement
Résultats attendus	Mobilisation pour proposer des animations et faire découvrir les milieux humides au plus grand nombre (grand public, élus, techniciens, professionnels, etc.)
Bilan	Succès année après année de la JMZH : plus de 600 animations annuelles depuis 2016, plus de 40% des animations organisées dans le monde, plus de 30 000 participants sur le mois de février, 50 partenaires nationaux, près de 300 structures organisatrices, des animations dans 93 départements, DOM, TOM et COM, 82% d'animations pour le grand public.  Une journée de lancement national le 2 février organisée depuis 2014.  Ouverture depuis 2017 de la base de données JMZH à la francophonie (possibilité d'inscrire des animations dans tous les pays francophones).  Rédaction d'un bilan annuel mettant en valeur la dynamique française et l'implication des différents acteurs.  Élargissement de la base de données JMZH du portail zones humides à une base de données « EEDD », permettant d'intégrer les animations Fréquence Grenouille et Fête des mares.
Perspectives	L'arrivée au sein de l'association Ramsar France d'un second salarié, en charge de l'éducation à l'environnement et au développement durable, va permettre de mettre en relation le réseau des centres d'accueil avec cet événement, afin de proposer de nouvelles animations en 2019 (nouveaux territoires, nouvelles structures organisatrices).  Un basculement vers un outil simplifié de saisie des animations à partir de 2020 devrait également permettre une meilleure saisie des animations, notamment dans les outre-mers (où les organisateurs ont parfois fait remonter des problèmes de connexion).